Gestion appliquée au projet

UE 42

Enseignant(s) responsable de l'UE : Jérôme GOEDSEELS

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	AJU31GAPP
Nombre de crédits ECTS	1 (facteur de pondération)
Volume horaire	13 h (Q1 13 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	—
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
AJ31GAP Gestion appliquée au projet	13	1	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **AR01.1** 1.1 Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations conceptuelles, techniques et/ou scientifiques.
- **AR01.2** 1.2 Élaborer des supports et documents conceptuels, scientifiques et/ou techniques adaptés à des publics cibles.
- **AR01.3** 1.3 Adapter sa communication orale, écrite et/ou graphique aux différentes situations professionnelles.
- **AR02.1** 2.1 Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente.
- **AR02.3** 2.3 S'adapter aux évolutions scientifiques, technologiques et socio-économiques pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux.
- **AR03.1** 3.1 Intégrer le contexte socio-économique et les spécificités du marché dans son domaine d'application.
- **AR04.4** 4.4 Elaborer un programme et concevoir la planification du développement d'un site visé, en tenant compte du développement durable et des enjeux environnementaux.
- **AR04.5** 4.5 Conceptualiser et spatialiser les options prises lors de la planification du développement d'un site, et les exprimer sous forme textuelle, graphique et/ou plastique.
- **AR05.1** 5.1 Maîtriser le milieu vivant et le monde végétal ainsi que les matériaux à mettre en œuvre, tout en intégrant des principes de développement durable et des notions d'écologie appliquée.
- **AR05.2** 5.2 Définir et gérer les aspects techniques d'un projet.
- **AR05.3** 5.3 Aborder les aspects financiers d'un projet.
- **AR05.5** 5.5 Maîtriser et gérer dans le temps et l'espace l'évolution et/ou la résilience d'un site

Autres connaissances ou compétences prérequises

Néant.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Gestion appliquée au projet

Objectifs

Apprendre à concevoir un plan de gestion différenciée pour les espaces naturels, semi-naturels ou construits d'un site de projet, à partir d'une situation réelle intégrant les caractéristiques du terrain, les usages envisagés et les attentes des commanditaires.

L'étudiant développe une compréhension fine de la gestion dans la durée d'un espace paysager, en lien avec les fonctions écologiques, sociales et esthétiques du lieu. Il apprend à définir des objectifs de gestion cohérents, à mobiliser les outils techniques du gestionnaire (tableaux, devis, calendrier, fiches techniques…), à porter un diagnostic critique des arbres présents, et à produire une vision globale et opérationnelle de la stratégie de gestion à mettre en œuvre.

Contenu

L'activité d'apprentissage introduit les étudiants aux principes et enjeux de la gestion différenciée des espaces paysagers. Elle en explore les implications écologiques, économiques, esthétiques et sociales à travers l'analyse d'un site réel. Cette approche permet de comprendre la diversité des modes de gestion à mettre en œuvre dans des contextes variés et en lien avec les usages des usagers et les attentes des commanditaires.

Les étudiants appliquent les cinq étapes du cycle de gestion : état des lieux, identification des enjeux, définition d'une stratégie, planification des actions et évaluation des résultats. Ce processus sert de fil conducteur à l'élaboration d'un plan de gestion, comprenant une cartographie des unités de gestion différenciées, une identification des typologies de milieux, des usages, ainsi que des propositions concrètes d'actions.

L'activité d'apprentissage accorde une place centrale à la gestion du patrimoine arboré. Les étudiants sont amenés à évaluer l'état phytosanitaire des arbres présents sur le site, à juger de leur intérêt paysager, et à recommander des interventions adaptées (maintien, élagage, abattage, etc.). Ces données sont synthétisées dans des tableaux d'analyse arborée, complétés par la rédaction d'une fiche d'abattage pour un arbre ou un groupe d'arbres justifiant la décision par des observations précises, une localisation claire et des données dendrométriques.

Une attention particulière est portée à la structuration des outils de gestion : élaboration de tableaux récapitulatifs des unités de gestion, des objectifs de gestion, des actions à mener, des périodes d'intervention, de la durée des tâches et des sources techniques mobilisées. L'activité comprend également une estimation des coûts et du temps de main-d'œuvre, intégrée dans une planification saisonnière réaliste.

L'ensemble des productions est rassemblé dans un dossier écrit structuré combinant textes de synthèse, tableaux, documents graphiques, références techniques et schéma global de stratégie de gestion (sous forme de diagramme croisé par type de gestion et surface). Le tout est présenté selon les normes de rigueur, de lisibilité et de professionnalisme attendues dans le secteur du paysage.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Gestion appliquée au projet

Dans le cadre de l'unité d'enseignement **Gestion appliquée au projet**, les activités pédagogiques s'articulent autour de l'étude d'un cas concret de projet paysager. Les étudiants sont amenés à concevoir une stratégie de gestion différenciée pour un site réel, en lien avec le projet d'aménagement en cours de développement dans une autre UE.

Les méthodes utilisées sont :

Travail de terrain : observation directe, relevés, diagnostic arboré et repérage des unités de gestion potentielles ;

Travail d'analyse : exploitation de documents existants (plans, cartes, données historiques, règlements, etc.) et production d'un plan de gestion détaillé ;

Travail documentaire : recherches ciblées en bibliothèque et en ligne (fiches techniques, guides de gestion, recommandations professionnelles) ;

Travail de synthèse : organisation, hiérarchisation et présentation structurée des données dans un rapport écrit conforme aux pratiques du métier ;

Méthodologie par projet : chaque étudiant applique les contenus enseignés à son propre projet d'aménagement, dans une logique de mise en situation professionnelle.

La pédagogie repose sur l'alternance entre apports théoriques, mises en pratique en atelier et encadrements individualisés tout au long de la réalisation du travail.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Gestion appliquée au projet

À l'issue de cette activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de :

Identifier et délimiter les unités de gestion pertinentes sur un site paysager à partir d'une observation de terrain et de l'analyse du projet en cours ;

Concevoir un plan de gestion différenciée au 1/500, structuré, lisible et conforme aux conventions graphiques professionnelles (T.O.L.E.) ;

Évaluer l'état sanitaire et le potentiel paysager des arbres présents sur le site, et poser un jugement raisonné sur leur avenir (conservation, élagage, abattage, etc.) ;

Élaborer des tableaux de gestion précis, incluant la typologie des milieux, les objectifs à court et long terme, les actions à mener, les périodes d'intervention et les temps de gestion ;

Rédiger une fiche d'abattage argumentée, comprenant données dendrométriques, état phytosanitaire et justification technique et paysagère ;

Présenter une vision synthétique de la stratégie de gestion du site, via un diagramme croisé des superficies et types de gestion ;

Structurer un rapport écrit clair et professionnel, intégrant texte, tableaux, plans, sources et iconographie dans le respect des normes graphiques, rédactionnelles et scientifiques du métier.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Gestion appliquée au projet : Diaporama du cours	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Gestion appliquée au projet : Syllabus Gestion Appliquée au Projet	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Gestion appliquée au projet : GUIDE DE GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES COLLECTIFS PUBLICS ET PRIVÉS	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier			
Ensemble de l'UE			
Travaux hors session	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé

Travail individuel à remettre à la fin de l'activité d'apprentissage :

Le travail se compose de deux parties principales : un plan de gestion, d'une part, et un dossier écrit, d'autre part - ce dernier comportant des sous-parties.

1) Plan de gestion. Format A3. Echelle précisée lors du cours (en fonction du site analysé). Plan reprenant le dessin du projet avec identification de toutes les unités de gestion (aplat de couleur) projetées. Et tous les arbres recensés dans le cadre du cours et numérotés. Une légende distincte doit permettre d'identifier clairement les différentes unités de gestion et le choix opéré concernant le futur de chaque arbre.

Rappel : pour se calquer sur les objectifs écologiques d'une gestion différenciée un bon plan de gestion favorisera la différentiation d'un maximum d'unités de gestion.

2) Dossier écrit A4 accompagnant le plan de gestion, divisé en 4 parties :

A) Tableau récapitulatif des unités de gestion et des actions à mener. Compléter le tableau vu au cours (Séance 2 – Plan de Gestion), suivant toutes les unités de gestion développées à l'issue du projet et reprises sur le plan A3. Le tableau doit comporter au minimum toutes les entrées suivantes (la période d'action et les actions à mener peuvent être divisées en 2 colonnes) : *identification de l'unité de gestion, superficie, type de milieu, type de gestion appliqué, objectifs de gestion, fiches techniques consultées, actions à mener, période de gestion suivant les mois de l'année et temps de gestion par période.*

B) Tableau récapitulatif de l'état sanitaire des arbres du parc étudié, avec indication des actions à mener.

C) Une fiche d'abattage pour un seul arbre ou un groupe d'arbres abattu.

D) Conclusion, un diagramme reprenant la superficie de chaque zone de gestion avec le type de Gestion appliqué.

Août			
Ensemble de l'UE			
Travaux durant la session	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé

Il devra s'agir d'un nouveau travail individuel, sur un autre site d'étude que pour le travail proposé en première session.